



Réunion publique :
Présentation des travaux de la rue du
Faubourg Saint Jacques
9 mars 2023

Introduction

Mot d'introduction par les élus :

01 Localisation

02 Projet provisoire

03 Projet

04 Réalisation

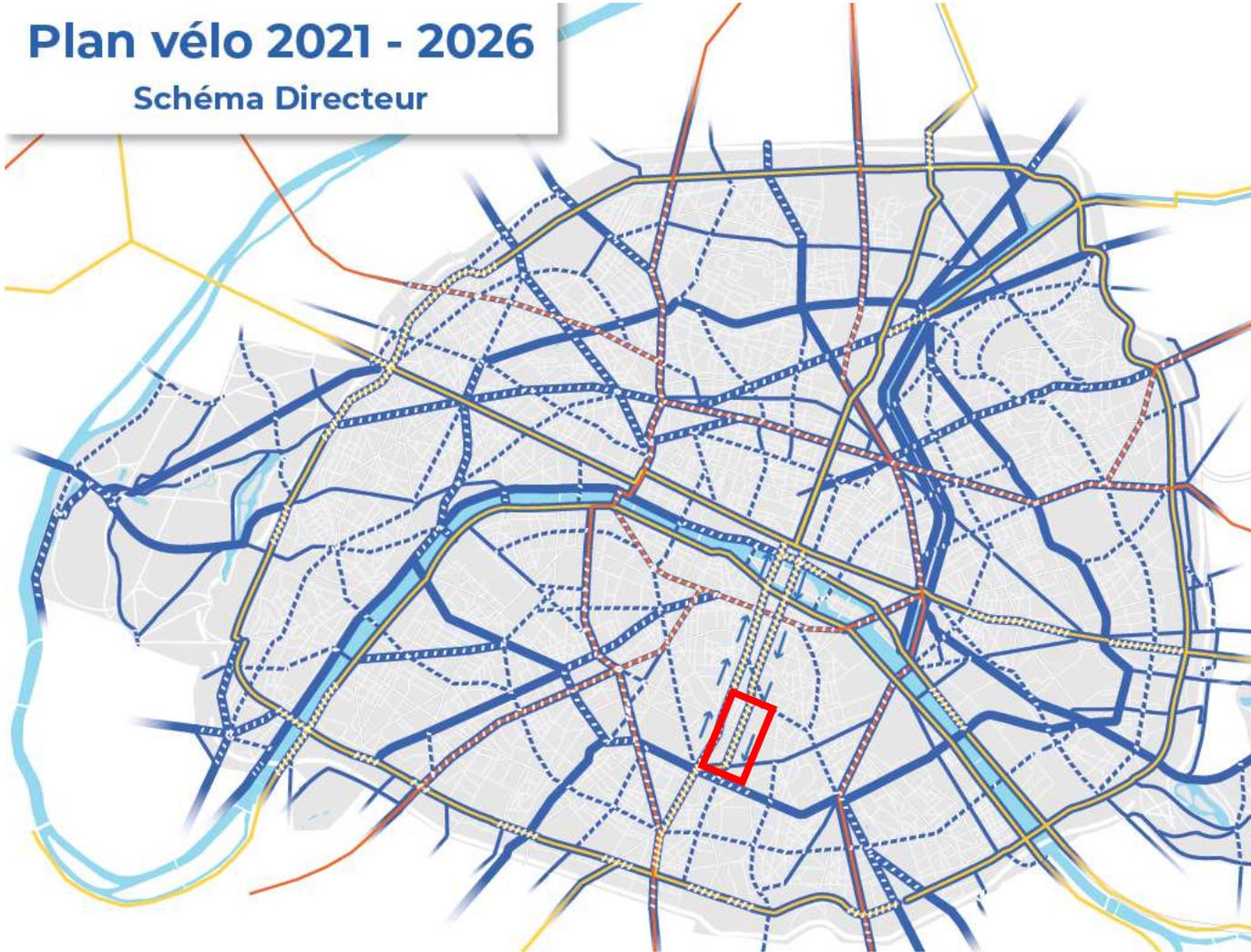
01

Localisation

Présentation

Plan vélo 2021 - 2026

Schéma Directeur



Un axe du réseau métropolitain entre le boulevard du Port Royal et le boulevard Saint Jacques.

Présentation

Contexte de l'opération : inscription dans le projet RER V

Le projet s'inscrit dans le cadre de la ligne V1 du RER Vélo porté par IDFM et la Région

PLAN RER VÉLO

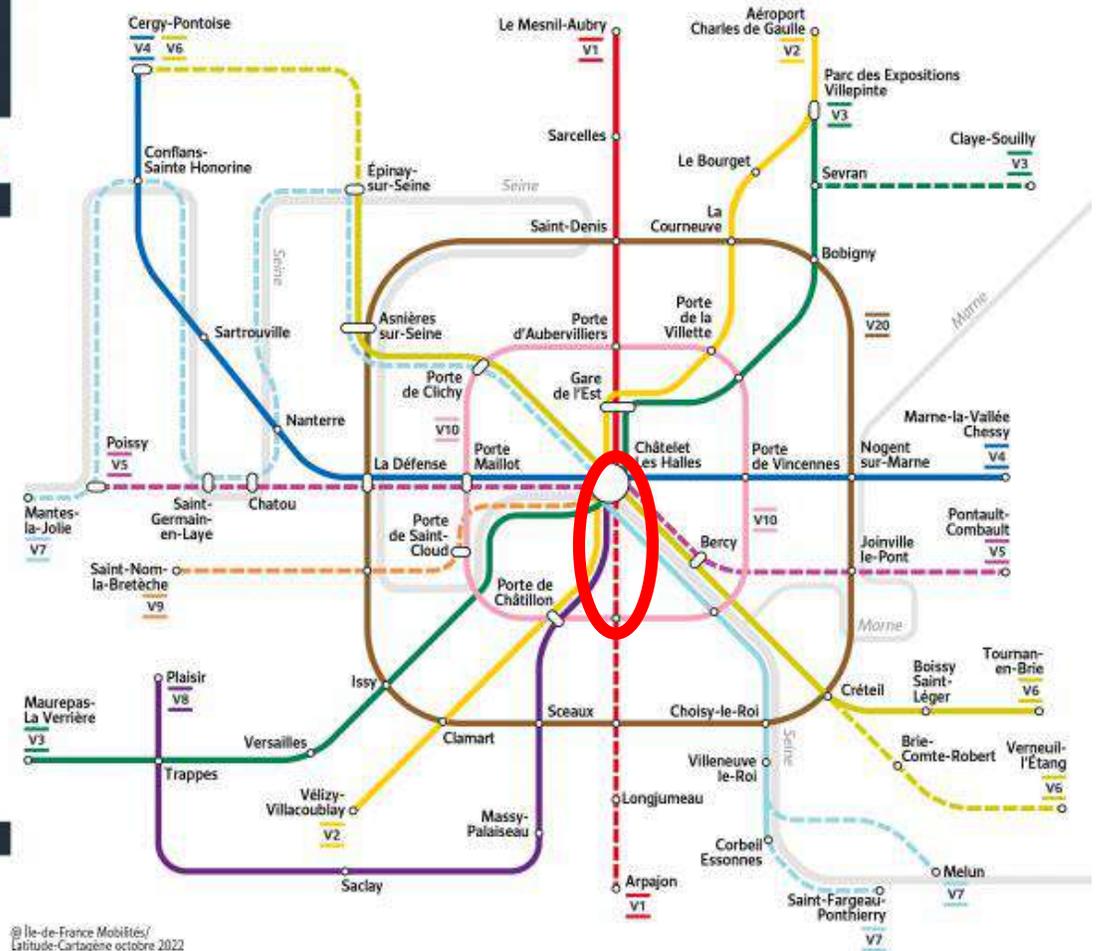


Pistes cyclables aménagées

- V1** Le Mesnil-Aubry
Arpajon
- V2** Vélizy-Villacoublay
Aéroport Charles-de-Gaulle
- V3** Maurepas - La Verrière
Parc des Expositions Villepinte/
Claye-Souilly
- V4** Cergy-Pontoise
Marne-la-Vallée Chessy
- V5** Poissy
Pontault-Combault
- V6** Cergy-Pon toise
Tournan-en-Brie/Verneuil-l'Étang
- V7** Mantes-la-Jolie
Saint-Fargeau-Ponthierry/Melun
- V8** Plaisir
Paris
- V9** Saint-Nom-la-Bretèche
Paris
- V10** Petite ceinture
- V20** Grande ceinture

Légende

- Légende
- Phase 1
- Phase 2



@ Île-de-France Mobilités/
Latitude-Cartagene octobre 2022

Présentation

Éléments de programme

Objectifs du projet

- Créer la partie sud de la ligne V1 du RER V : axe sécurisant, capacitaire et continu
- Être conforme au cahier des charges RER V :
 - Largeur d'une piste cyclable unidirectionnelle : 2,50 m
 - Largeur d'une piste cyclable bidirectionnelle : 4 m
 - Vélorue sur un axe au trafic limité
- Livrer les aménagements pour les JOPs 2024

02

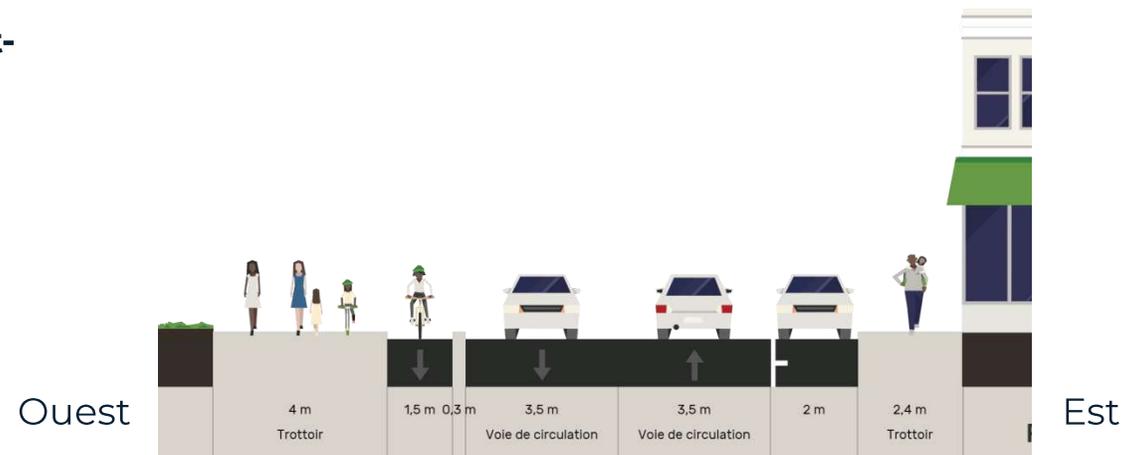
Aménagement existant

Aménagement existant

Coupes/Plans/Photos de l'existant

Entre boulevards Arago et Saint-Jacques

Chaussée de 11 m
Piste étroite sortante



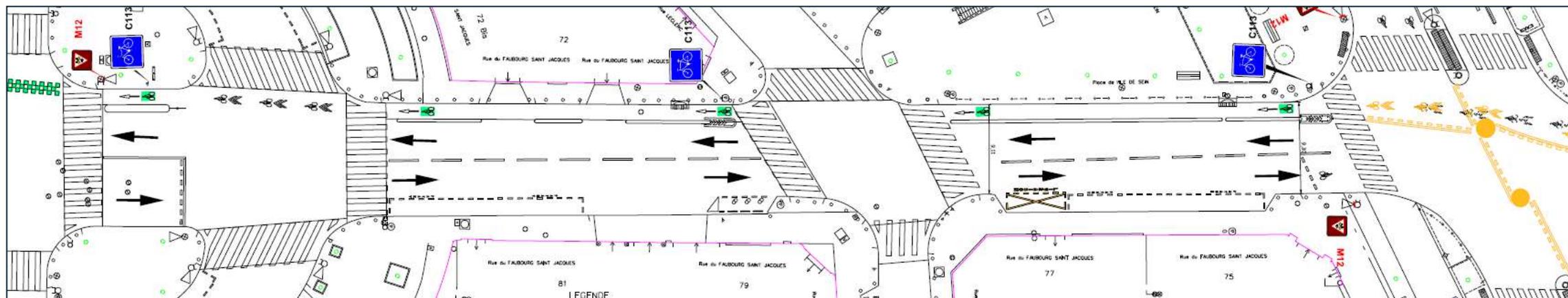
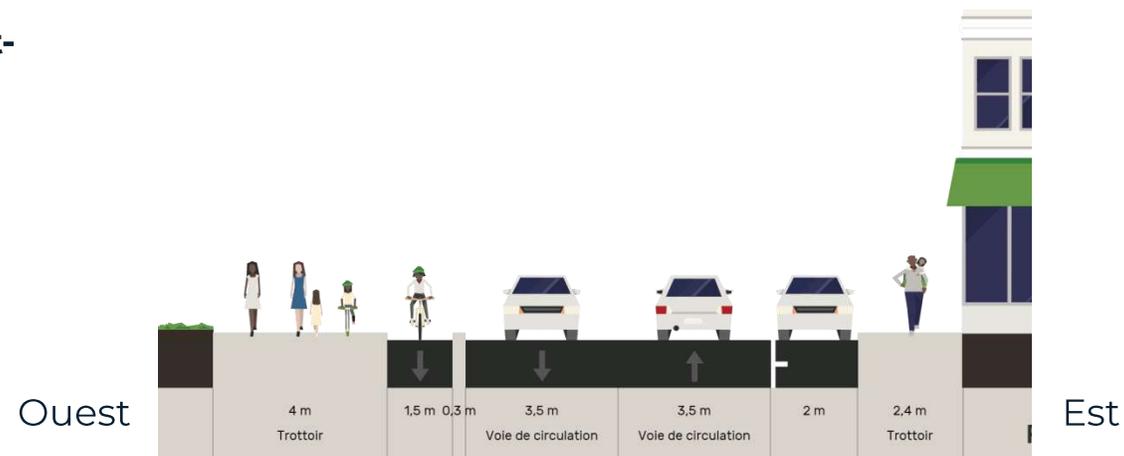
Aménagement existant

Coupes/Plans/Photos de l'existant

Entre boulevards Arago et Saint-Jacques

Chaussée de 11 m

Piste étroite sortante

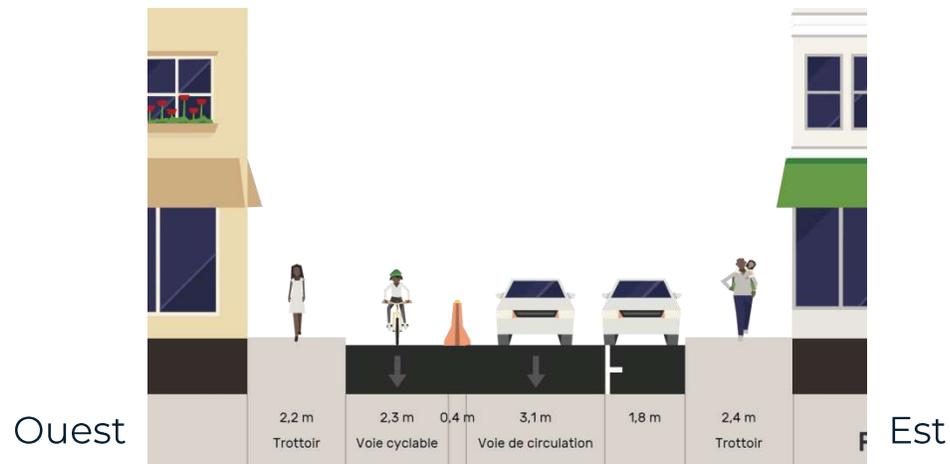


Aménagement existant

Coupes/Plans/Photos de l'existant

Entre rue Méchain et Arago

Largeur de chaussée variant de 7,60 m à 9 m

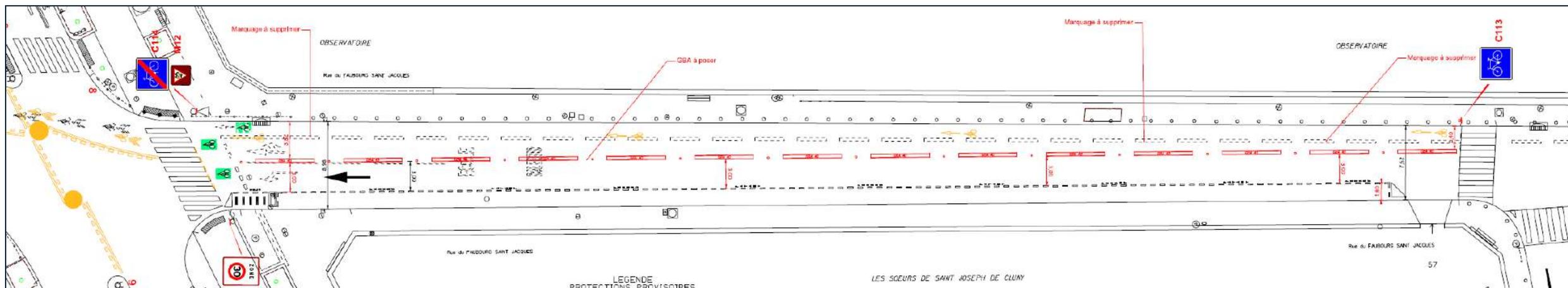
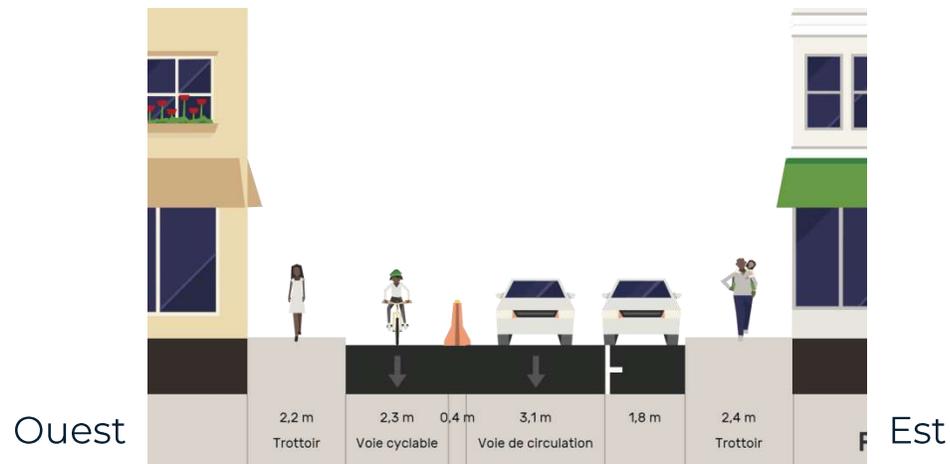


Aménagement existant

Coupes/Plans/Photos de l'existant

Entre rue Méchain et Arago

Largeur de chaussée variant de 7,60 m à 9 m



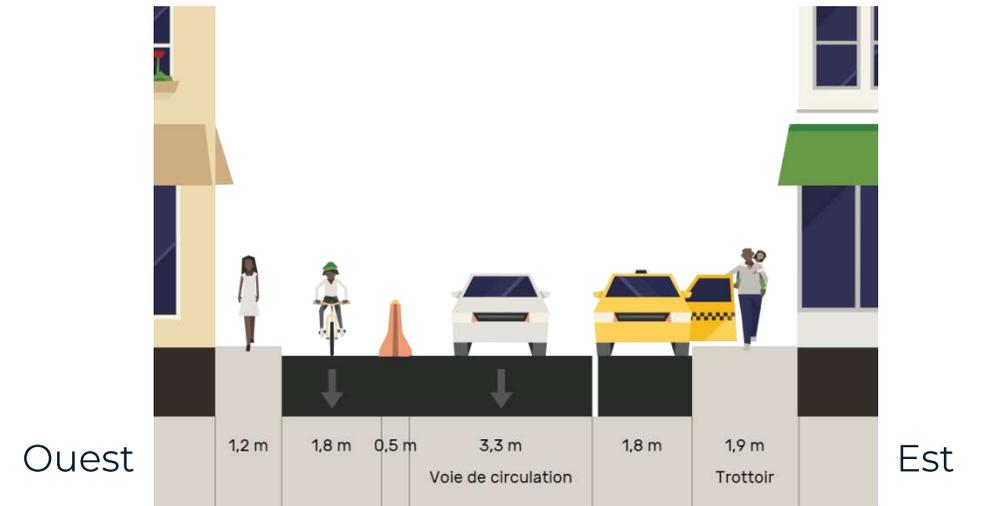
Aménagement existant

Coupes/Plans/Photos de l'existant

Au niveau de l'hôpital Cochin Entre Port-Royal et rue Méchain

Chaussée de 7,30 m

- Stationnement supprimé entre Méchain et Cassini
 - Stationnement payant au nord de Cassini
 - Taxis/ZL/PMR au nord de l'entrée de l'hôpital
- Trottoir étroit au droit de la maternité de Port Royal



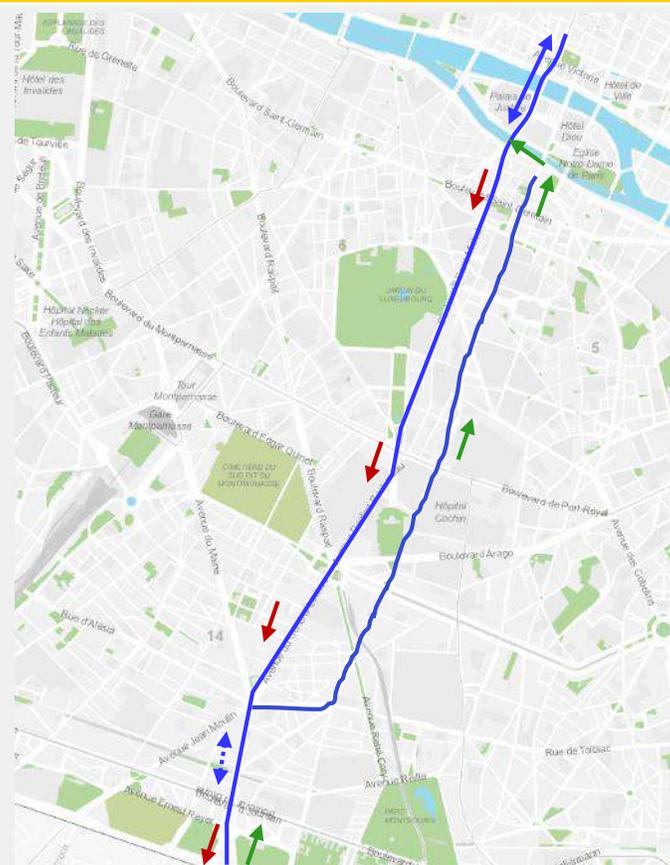
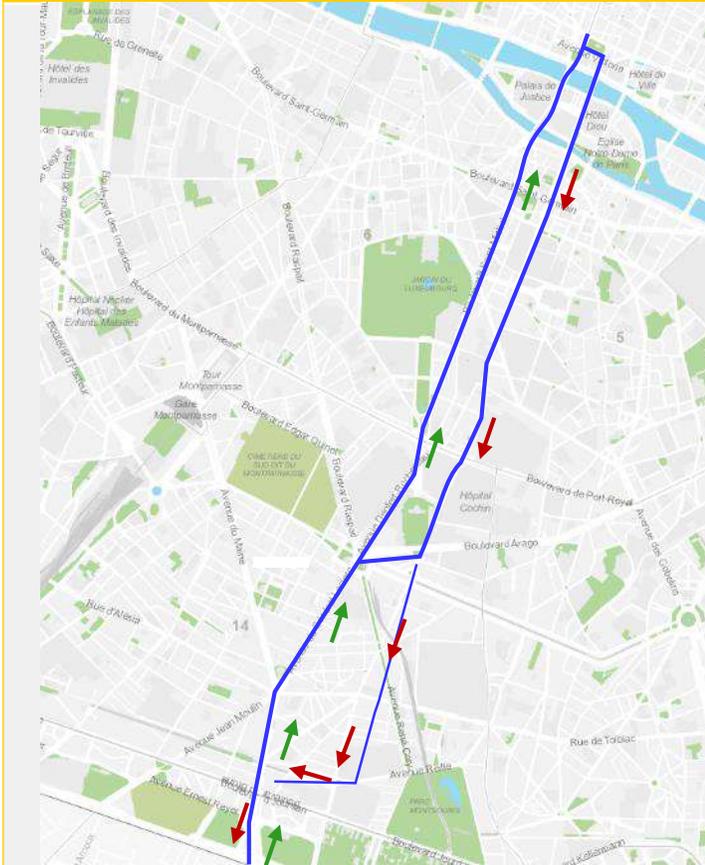
03

Projet

Projet ligne VI sud du RER Vélo

Existant

Projeté



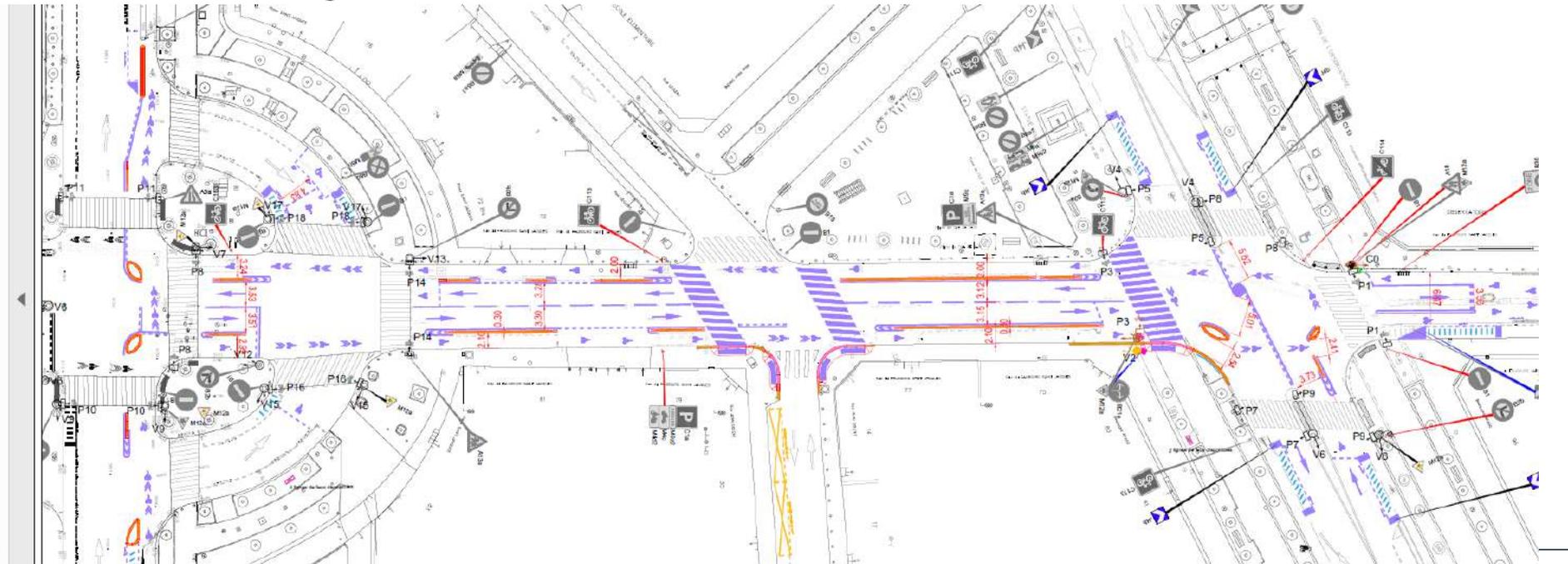
Modification des sens majoritaires de circulation à vélo sur les axes entrants et sortant (dissociation)
Afin de créer des doubles sens cyclables sur les axes concernés

Projet Rue du Faubourg Saint Jacques

- Entre le boulevard Saint Jacques et le boulevard Arago :
 - Recalibrage de la piste existante côté pair
 - Création de la piste côté impair
 - Réfection complète du revêtement de chaussée

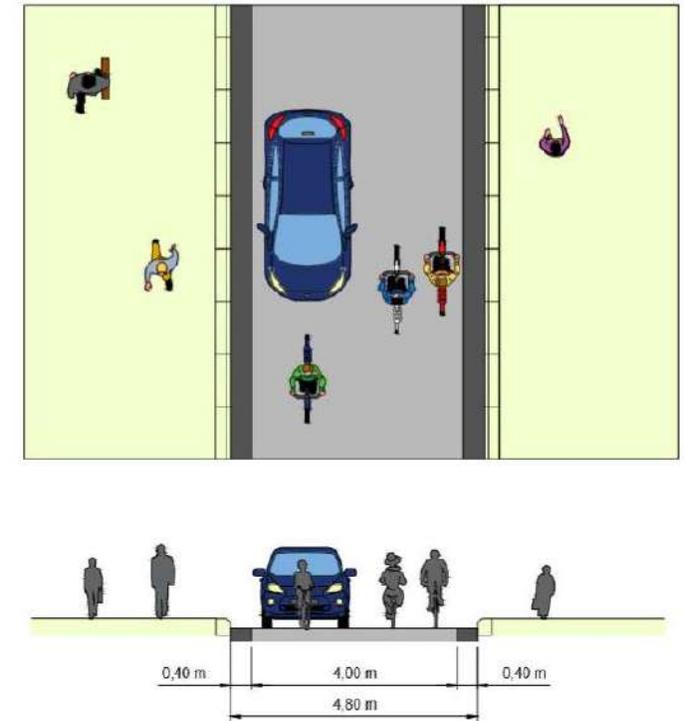
Les objectifs sont :

- Aménager des pistes cyclables sécurisées sur chaussée
- Assurer les liaisons cyclables avec les rues adjacentes
- Apaiser la circulation en réduisant la largeur des voies



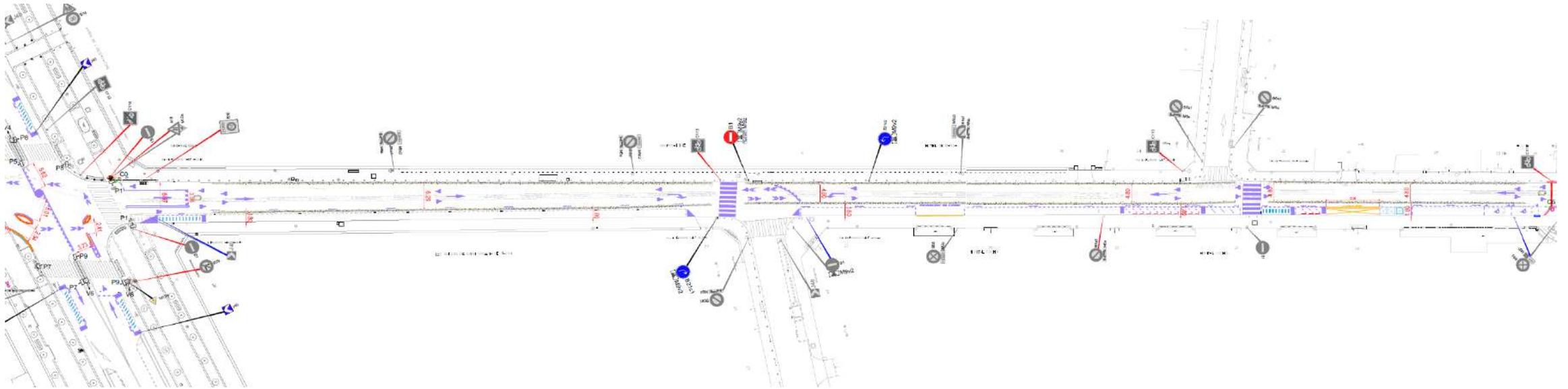
Fonctionnement d'une vélorue

La vélorue est une chaussée ouverte à la circulation motorisée, faisant partie, dans le réseau cyclable, du réseau structurant, et, dans le réseau motorisé, du réseau local. Le trafic motorisé y est significativement faible. Cette solution permet d'assurer un bon niveau de service pour les cyclistes, sous réserve d'un trafic automobile inférieur à 2000 véhicules/jour et d'une limitation de vitesse à 30 km/h ou moins. Idéalement, le volume de trafic cycliste doit être supérieur ou égal au volume de trafic motorisé.



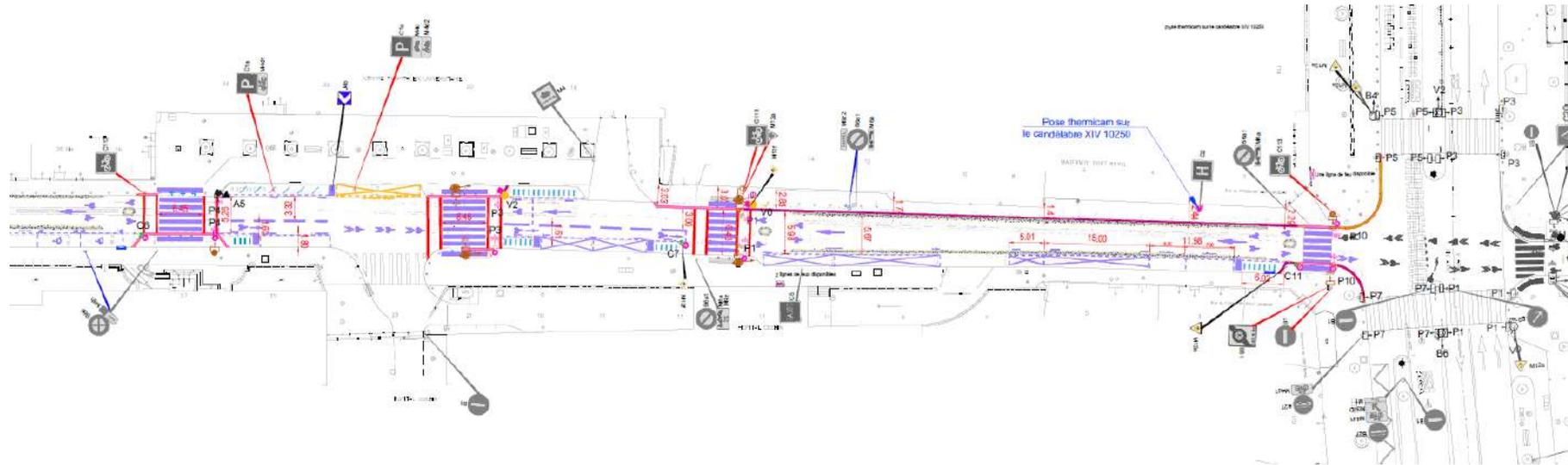
Projet Rue du Faubourg Saint Jacques

- Entre le boulevard Arago et le boulevard Port Royal :
 - Création d'une vélorue :
 - Chaussée recalibrée à 4,80 m
 - Mise en place d'une bande latérale dans un matériau qui rétrécit visuellement la chaussée
 - Inversion du sens de circulation entre le bd Arago et la rue Méchain
 - Restitution de stationnements entre la rue Méchain et la rue Cassini



Projet Rue du Faubourg Saint Jacques

- Au droit de l'hôpital :
 - Interruption de la vélorue aux abords de l'Hôpital et réalisation d'une bande cyclable en contre-sens.
 - Elargissement des passages piétons et création de rampants en pavés pour ralentir la circulation (vélos et voitures)
 - Réduction de la longueur des passages piétons au niveau des n° 27 et 2 de la rue.
 - Conservation ou report des stationnements spécifiques taxis, ZL, GIG GIC
 - Création de nombreux stationnements vélos, de stationnements vélo cargo



Projet Rue du Faubourg Saint Jacques

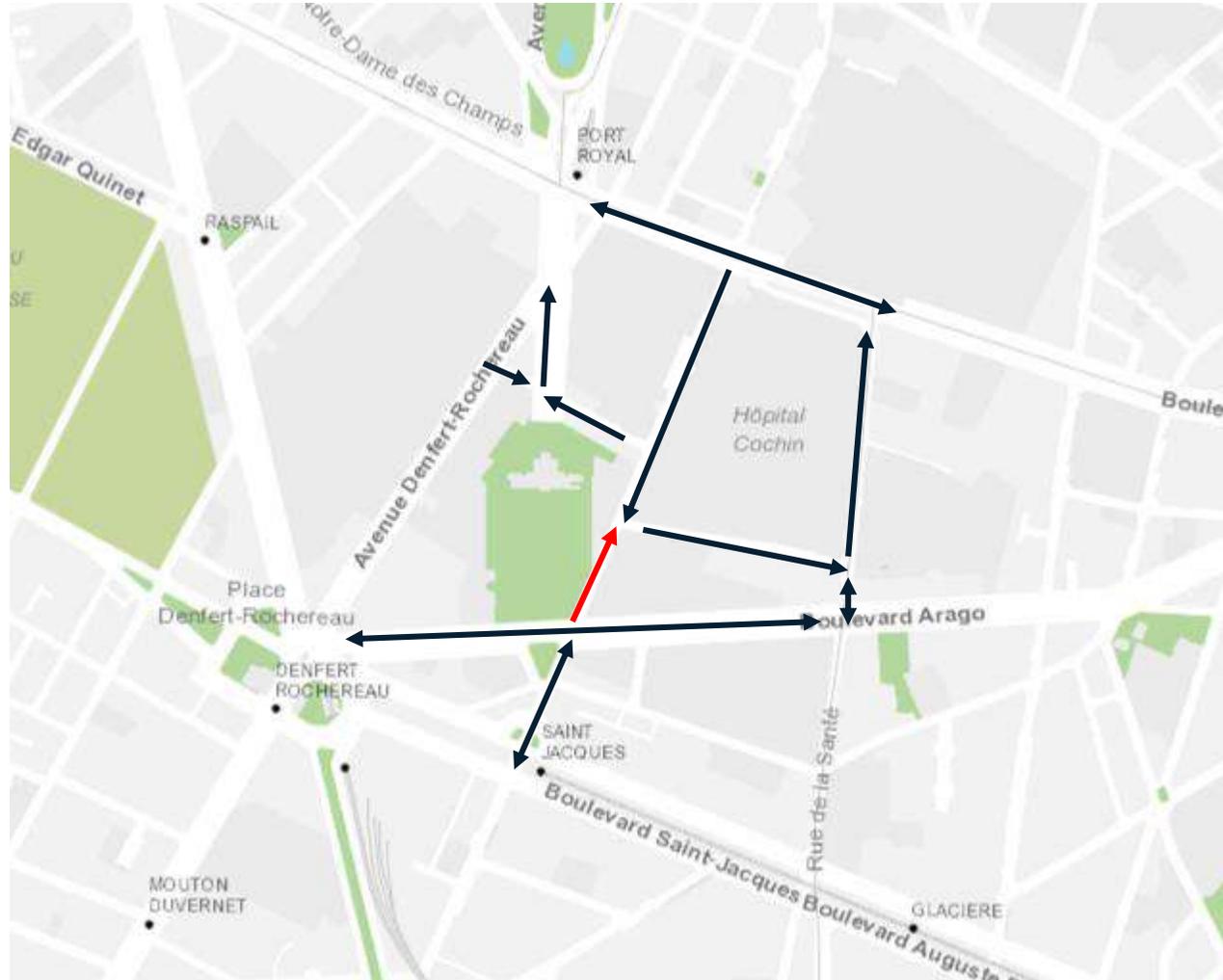
Bilan stationnement

Les stationnements réservés (TAXIS, Livraisons, GIG GIC) sont a minima restitués à l'identique.

Type de stationnement	Existant	Projet
VL payant	49 (dont 40 entre le bd Arago et le bd Port Royal)	40 (entre bd Arago et bd Port Royal)
Livraisons	3	4 (dont 2 sur la rue Dolent)
GIG-GIC	2	2
Deux-roues motorisés	13	14
Vélos	26	119
Vélos cargo	0	9
TAXIS	12	12
Transport de fonds	0	1

Projet Rue du Faubourg Saint Jacques

Plan de circulation projeté



Nota : sur la portion Méchain/Arago, les services de secours peuvent circuler dans les 2 sens

04

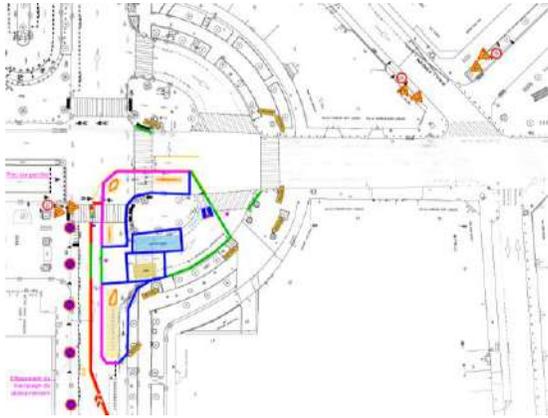
Réalisation

Réalisation

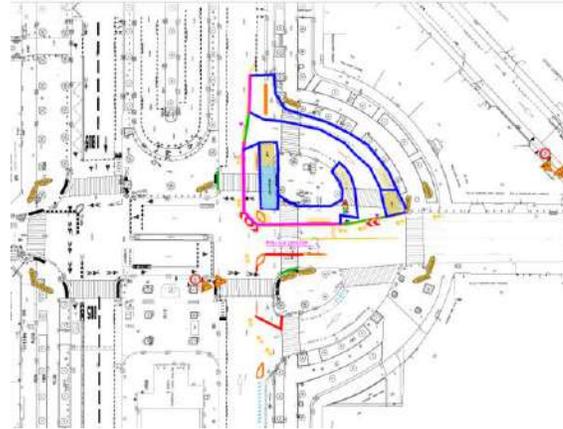
Phases	Date
Travaux entre bd St Jacques et bd Arago	De début mars à début juin 2023
Travaux entre le bd Arago et le bd Port Royal	De début juin à décembre 2023 (calendrier en cours de confirmation)

Réalisation - entre bd St Jacques et bd Arago

Phase 1



Phase 1-1



Phase 1-2

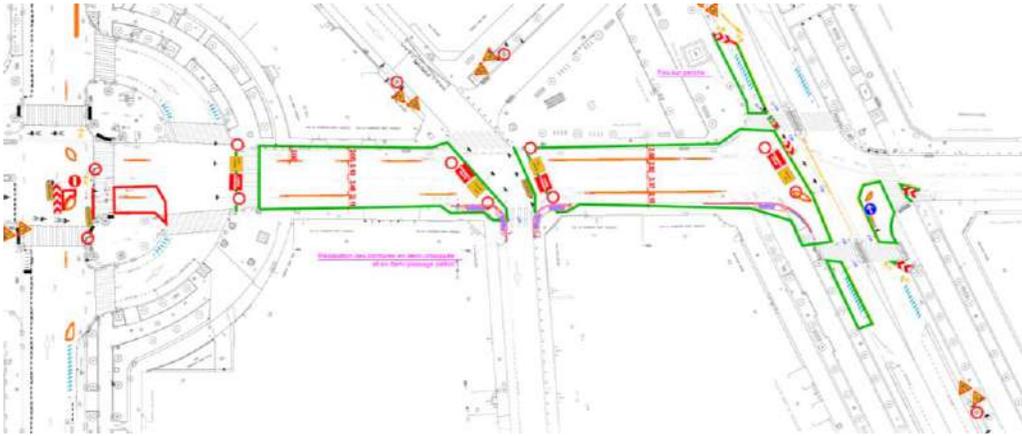
Phases	Dates
Travaux phase 1-1	Du 13 au 27 mars 2023
Travaux phase 1-2	Du 28 mars au 17 avril 2023

Phase 1-1 : fermeture à la circulation de la partie est de la place. Maintien de l'accès au concessionnaire Renault

Phase 1-2 : fermeture à la circulation de la partie ouest de la place

Réalisation - entre bd St Jacques et bd Arago

Phase 2



Phases	Dates
Travaux phase 2	Du 18 avril au 9 juin 2023

Phase 2 : reprise du tapis de la totalité de la chaussée entre la place et le bd Arago avec fermeture de la rue du Faubourg Saint Jacques entre le boulevard Arago et Jean Dolent et entre Jean Dolent et la place. Seuls accès au Renault Minute sont autorisés

PLAN DEVIATION

	DEVIATION TOMBE ISSOIRE -> ARAGO
	DEVIATION ARAGO -> Boulevard ST JACQUES
	Accès riverains DEVIATION Boulevard ST JACQUES -> LECLERC -> JEAN DOLENT
	MISE EN SENS UNIQUE LECLERC -> JEAN DOLENT
	RUE BARREE Boulevard ST JACQUES / JEAN DOLENT SEUL ACCES AUTORISE "RENAULT MINUTE" Entrée par la RUE LECLERC / Sortie par la rue JEAN DOLENT
	RUE BARREE JEAN DOLENT / ARAGO

Réalisation - Entre bd Arago et bd Port Royal

Phases 3 à 6

Un phasage tenant compte du fonctionnement de l'Hôpital et de l'Université :

- maintien des accès des ambulances en permanence à l'Hôpital
- maintien des accès pour livraison de l'Université

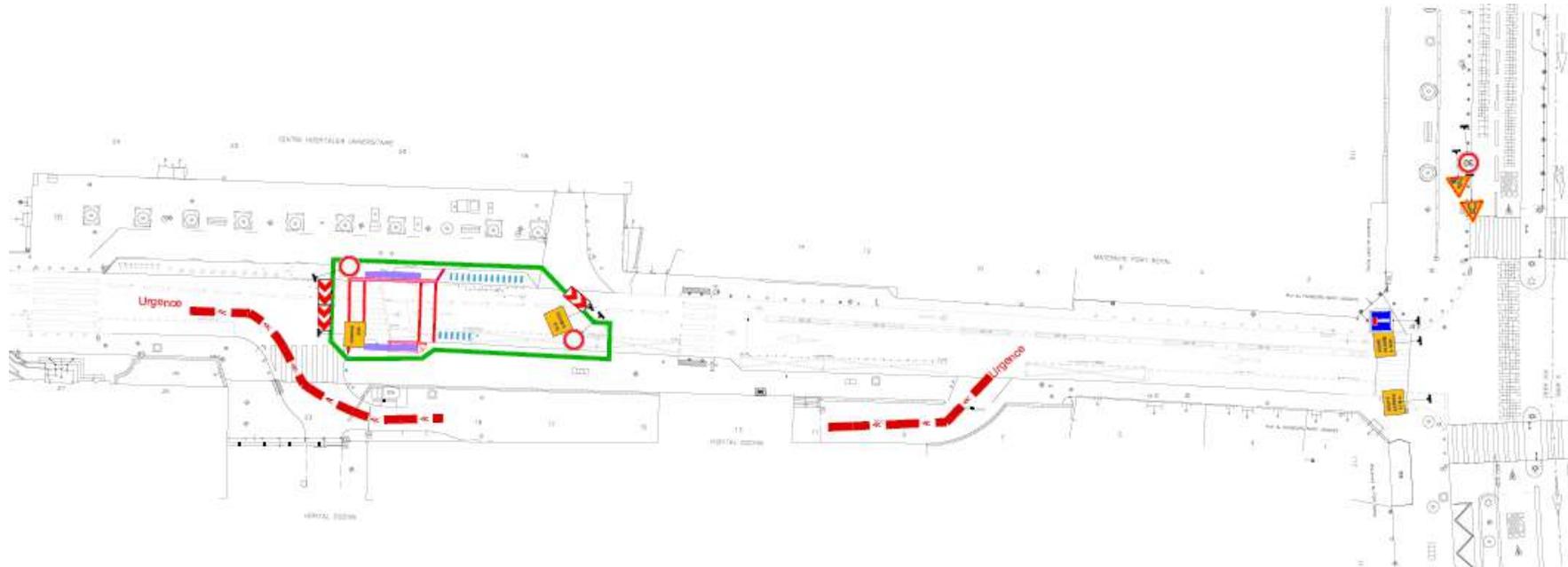
Les emplacements taxis seront reportés entre la rue Méchain et la rue Cassini.

Les livraisons des commerces seront possibles, avec notamment la création d'une place livraison pendant les travaux entre la rue Méchain et la rue Cassini.

Phases	Dates prévisionnelles
Travaux phase 3	De mi-juin à début juillet 2023
Travaux phase 4	De début à fin juillet 2023
Travaux phase 5	De début août à fin septembre 2023
Travaux phase 6	De fin septembre à mi-décembre 2023

Réalisation - Entre bd Arago et bd Port Royal

Phase 3 : réalisation du faux-plateau au niveau du n° 21

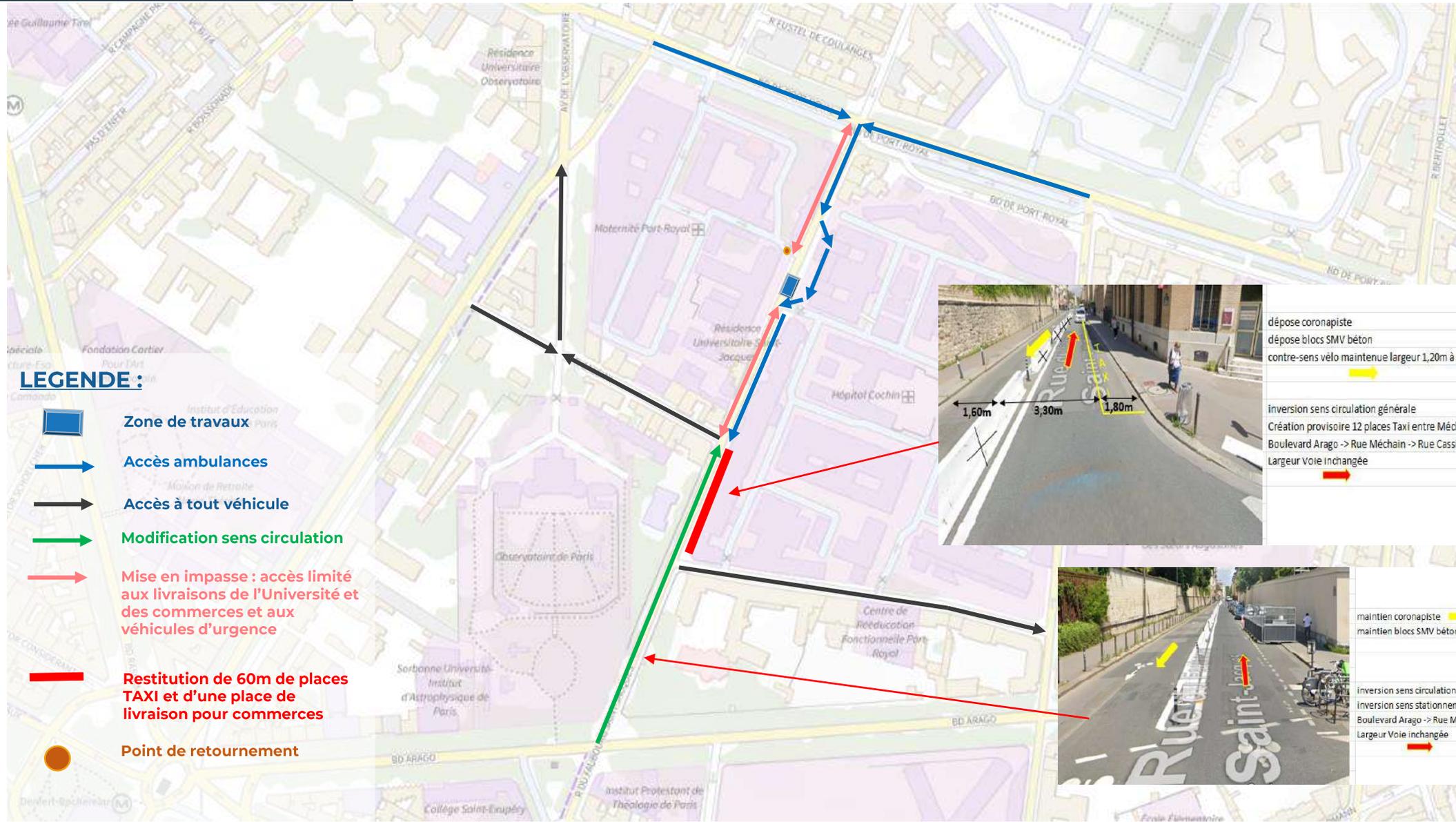


Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques depuis le bd Port Royal : seules les ambulances et livraisons (Université + commerces situés entre le n°1 et le n°5) sont autorisées à rentrer dans la rue.

Inversion du sens de circulation entre le bd Arago et la rue Cassini.

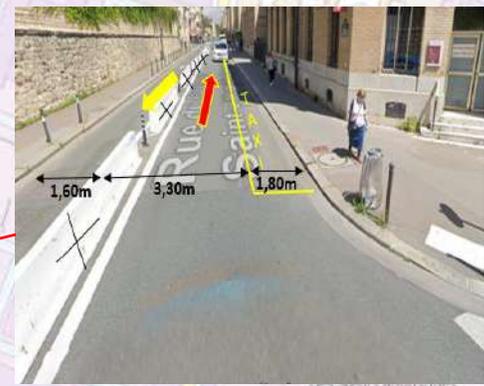
Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques entre la rue Cassini et le n°27.

PLAN DE CIRCULATION PHASE 3



LEGENDE :

-  Zone de travaux
-  Accès ambulances
-  Accès à tout véhicule
-  Modification sens circulation
-  Mise en impasse : accès limité aux livraisons de l'Université et des commerces et aux véhicules d'urgence
-  Restitution de 60m de places TAXI et d'une place de livraison pour commerces
-  Point de retournement



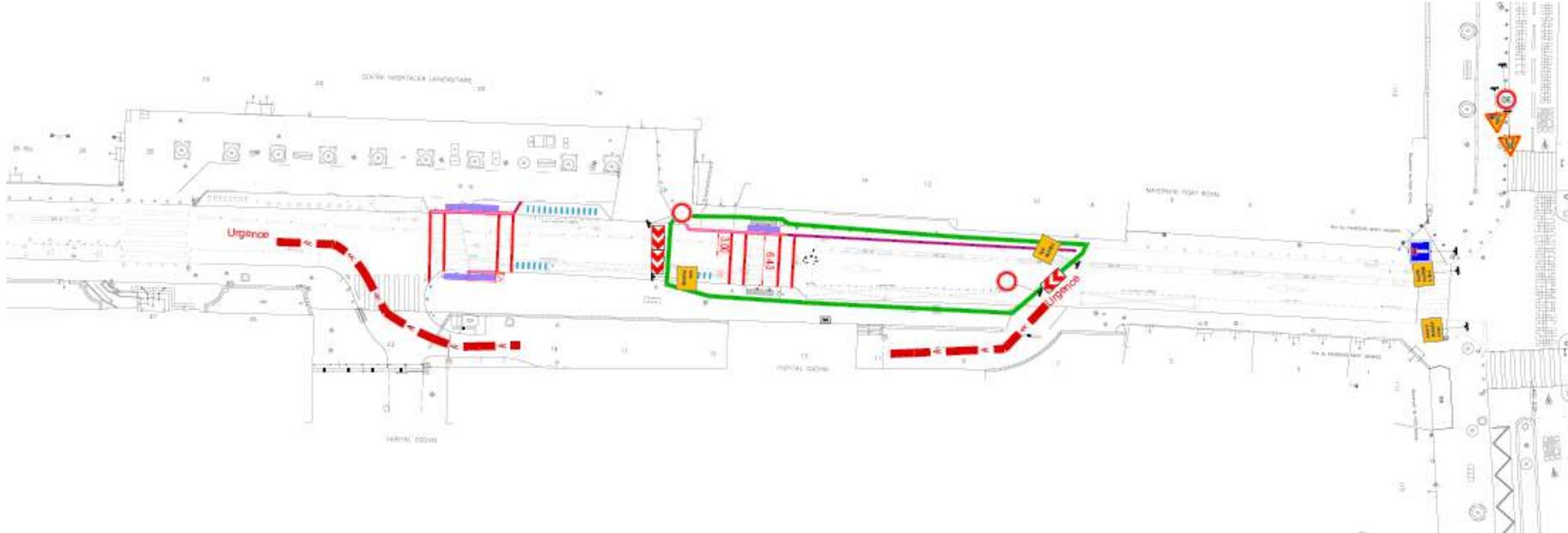
-  dépose coronapiste
-  dépose blocs SMV béton
-  contre-sens vélo maintenue largeur 1,20m à marquer
-  inversion sens circulation générale
- Création provisoire 12 places Taxi entre Méchain et Cassini
- Boulevard Arago -> Rue Méchain -> Rue Cassini
- Largeur Voie Inchangée
- 



-  maintien coronapiste
-  maintien blocs SMV béton
-  inversion sens circulation générale
- inversion sens stationnement
- Boulevard Arago -> Rue Méchain -> Rue Cassini
- Largeur Voie Inchangée
- 

Réalisation - Entre bd Arago et bd Port Royal

Phase 4 : réalisation du faux-plateau au niveau du n° 13

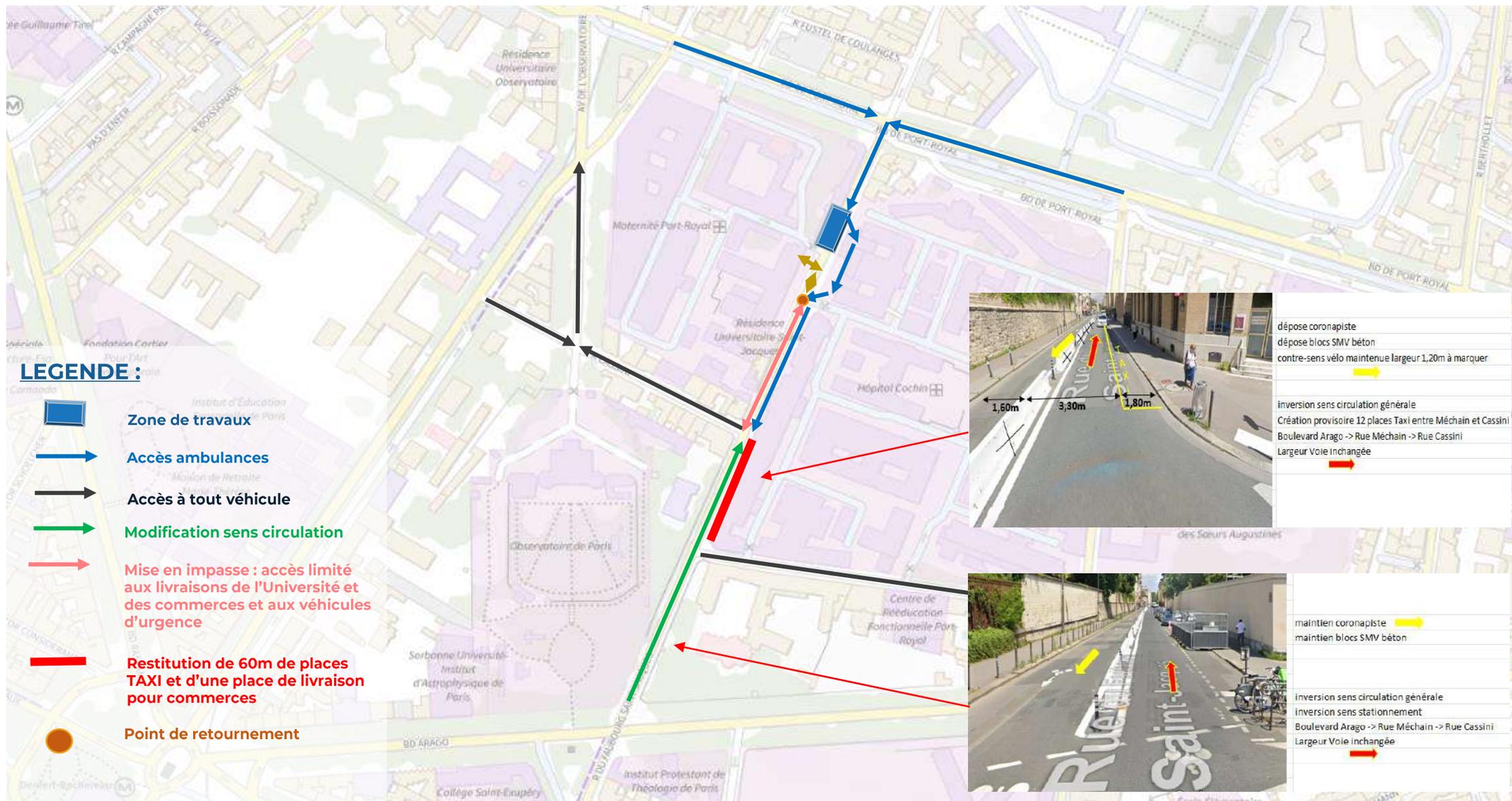


Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques depuis le bd Port Royal : seules les ambulances sont autorisées à rentrer dans la rue. Les livraisons des commerces entre le n°1 et n°5 sont possibles.

Inversion du sens de circulation entre le bd Arago et la rue Cassini.

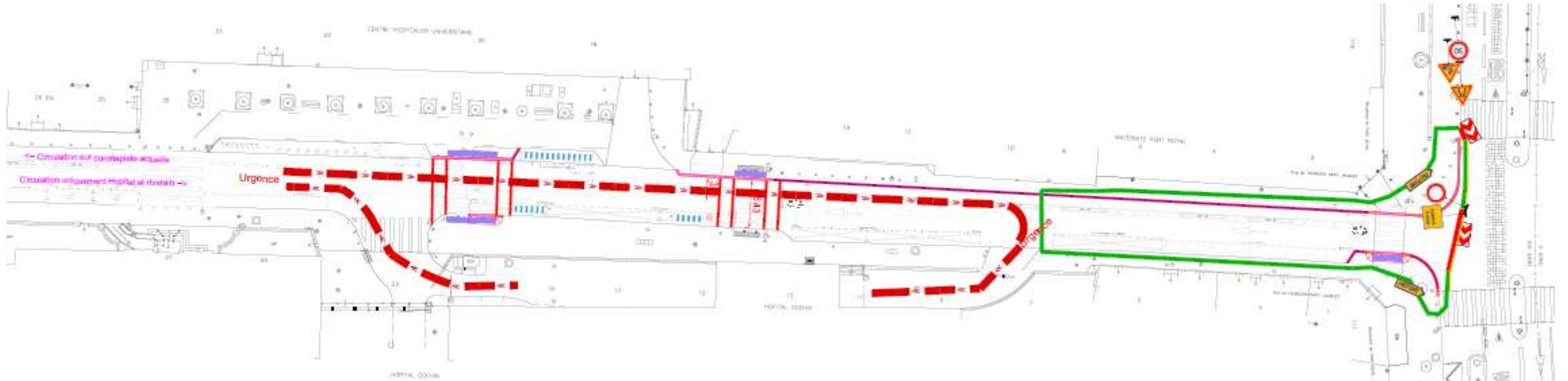
Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques entre la rue Cassini et le n°27.

PLAN DE CIRCULATION PHASE 4



Réalisation - Entre bd Arago et bd Port Royal

Phase 5 : réalisation de l'extension de trottoir



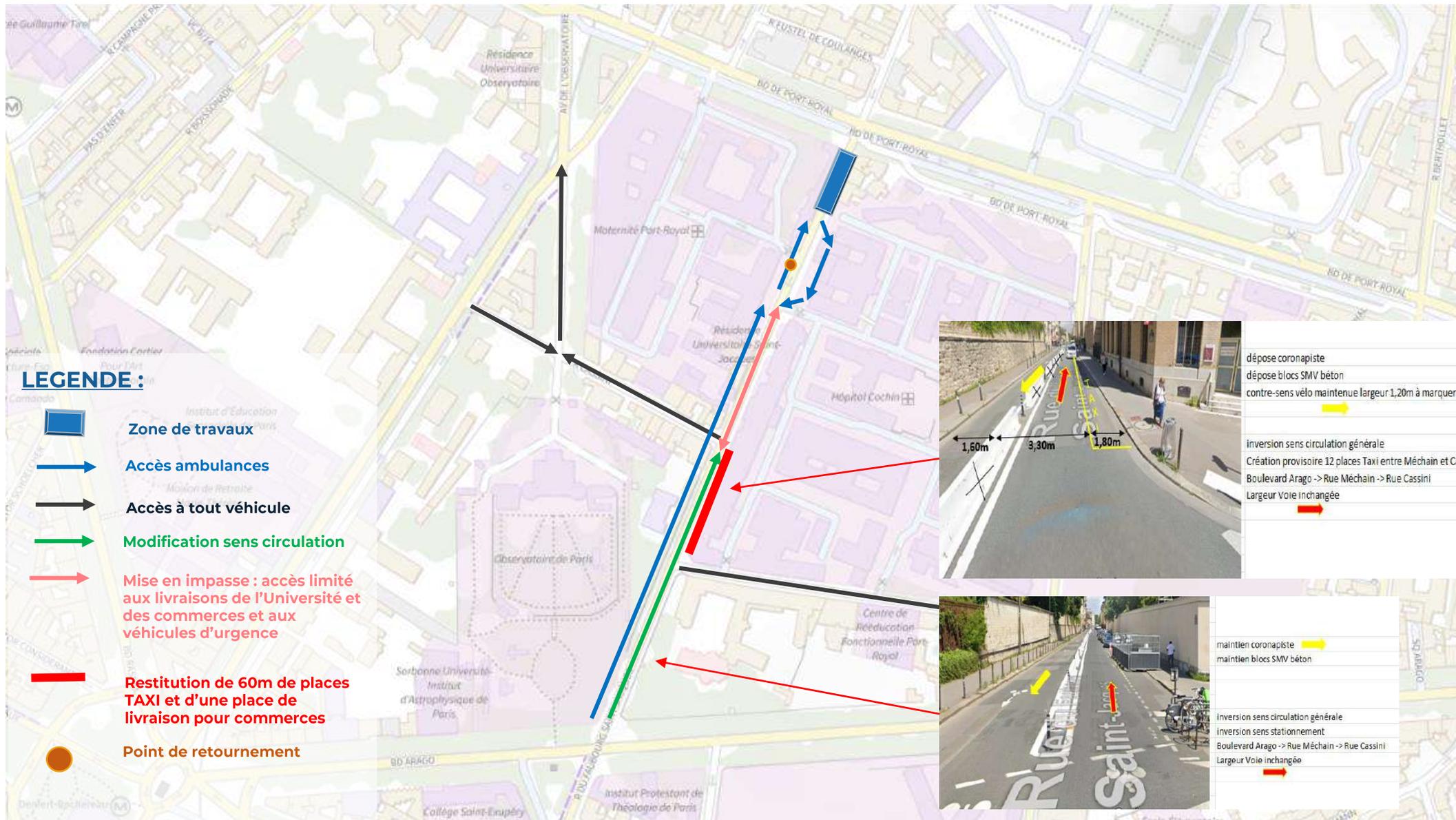
Fermeture de la rue du Faubourg Saint Jacques depuis le bd Port Royal.

Inversion du sens de circulation entre le bd Arago et la rue Cassini.

Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques entre la rue Cassini et le n°27.

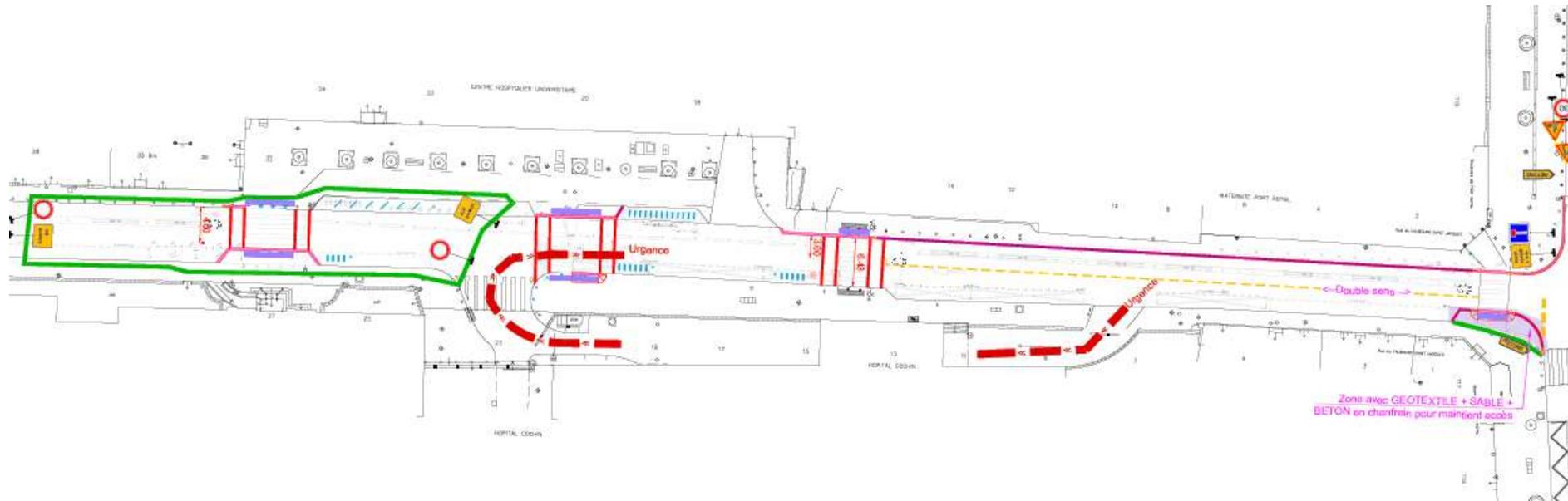
Accès des ambulances et des livraisons depuis le sud de la rue du Faubourg Saint Jacques.

PLAN DE CIRCULATION PHASE 5



Réalisation - Entre bd Arago et bd Port Royal

Phase 6 : réalisation du faux-plateau au niveau du n°27

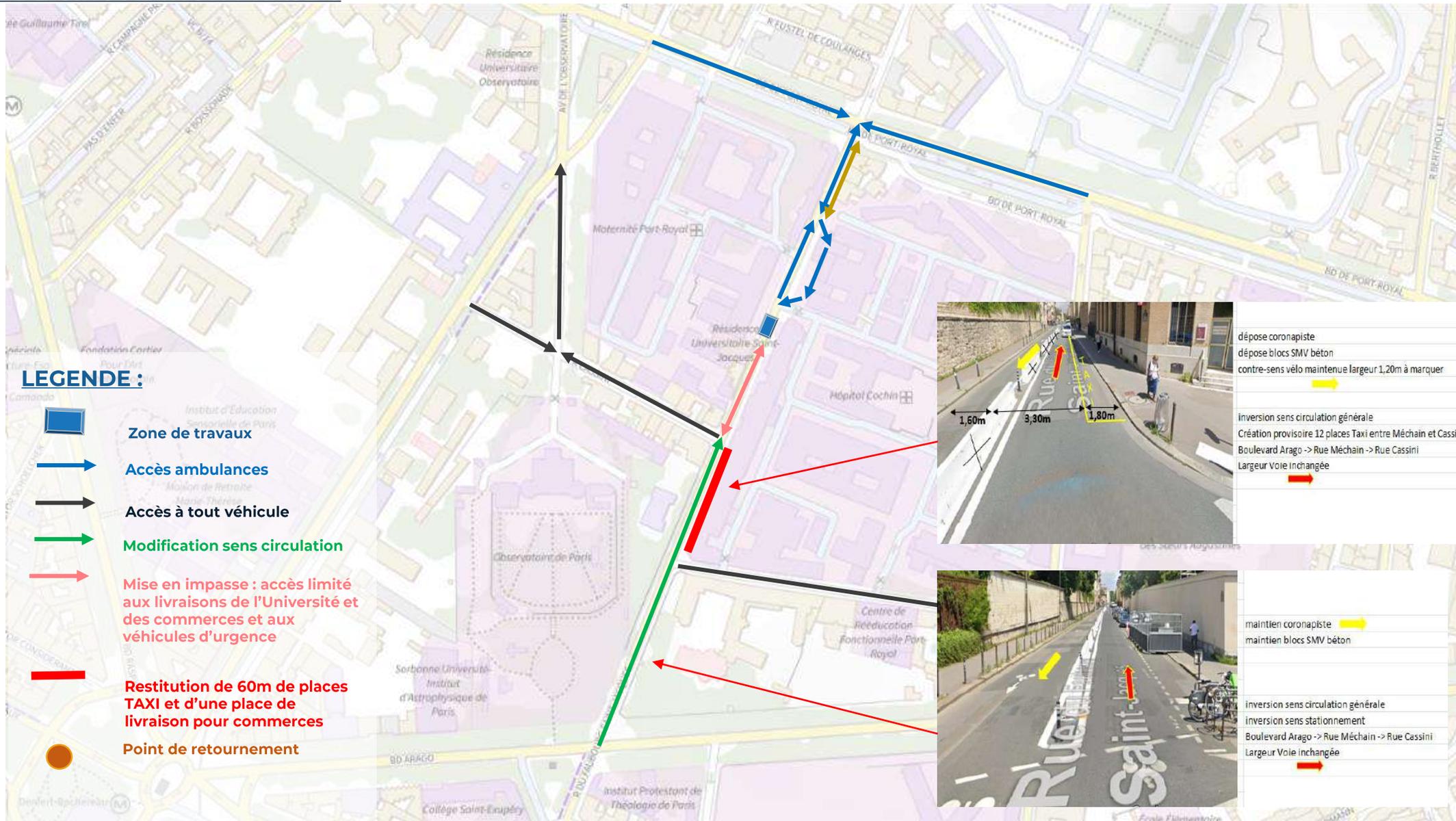


Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques depuis le bd Port Royal : seules les ambulances et livraisons (Université et commerces situées entre le n°1 et le n°5) sont autorisées à rentrer dans la rue.

Inversion du sens de circulation entre le bd Arago et la rue Cassini.

Mise en impasse de la rue du Faubourg Saint Jacques entre la rue Cassini et le n°27.

PLAN DE CIRCULATION PHASE 6





Merci